

FINANCES

2017D20 et 2017D21 : Affectation du résultat de fonctionnement (budget principal et budget assainissement)

2017D22 : Taux d'imposition 2017

2017D33 à 2017D37 : Budgets primitifs 2017

2017D23 : Renouvellement de la ligne de trésorerie (500 000 €)

2017D24 : Aménagement d'un chemin piétonnier le long de la rue Joseph Dano : Demande de subvention au titre des amendes de police

2017D25 : Indemnités de fonction du Maire et des adjoints ainsi que des conseillers délégués : modification de la base de calcul à partir de l'indice terminal (1022 au lieu de 1015)

2017D26 : Transfert de la réserve foncière de Lourmois du budget « Lotissements NIVILLAC » au budget principal

URBANISME

2017D27 : Droit de préemption urbain suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme

2017D28 : Dispositions à prendre concernant la majoration forfaitaire des terrains constructibles suite à l'approbation du PLU

DIVERS

2017D29 : Renouvellement de la convention avec la clinique vétérinaire Ar Gwilen

2017D30 : Constitution d'une commission Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

2017D31 : Projet de vente d'une remorque par la Commune à un particulier

2017D32 : Changement de lampes d'éclairage public sur supports béton

Pour extrait conforme,

Publié le 12 avril 2017

Le Maire,

Alain GUIHARD

